



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

L'an deux mille vingt-trois le six avril, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 MARS 2023.

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Rémi CHABANAT, Stéphanie YVERNAULT, Richard PONCEPT, Cindy FOUR, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Sylvette MARECHAL, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT
Nicole MARQUES à Patricia LACHAMP

Richard PONCEPT est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION

Compte de gestion 2022 : Budget Base de Loisirs
N°2023/04/25

Objet : Finances locales : Décisions budgétaires

Madame le Maire rappelle la clôture du budget base de loisirs au 31/12/2021.

Des écritures comptables non budgétaires sur 2022 pour transférer le bilan de ce budget vers le budget gestion immobilière ont été réalisées.

En conséquence, il aurait lieu d'approuver ce compte de gestion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour le budget Base de loisirs, Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 6 avril 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230406-20230425-DE
Reçu le 07/04/2023

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

